



TITRE DU POSTE : Conseiller ou conseillère en assiduité et comportement

SERVICE :
Enfance en difficulté

SUPERVISEUR IMMÉDIAT / SUPERVISEURE IMMÉDIATE:
Direction des Services à l'élève

SOMMAIRE DU POSTE

La personne qui occupe ce poste est supervisée par la Leader du bien-être des élèves et elle a pour rôle d'évaluer les besoins des élèves dans le domaine de l'assiduité, du comportement et toute question relative au domaine personnel, social, psychosocial et de la santé mentale. La personne qui occupe ce poste discute avec les enseignantes, les enseignants et les parents (ce qui peut comprendre des visites à domicile) ou d'autres membres de l'administration ou spécialistes des différentes questions ou préoccupations et consulte les représentants d'agences communautaires au sujet des programmes et des ressources disponibles afin d'élaborer et exécuter un plan d'intervention approprié. La personne tient ses dossiers à jour et assure les suivis nécessaires afin de répondre aux exigences de la loi. La personne fait partie de l'équipe de gestion du stress suite à un incident critique et anime des ateliers auprès des élèves, du personnel et des parents, au besoin.

FONCTIONS

- ◇ Animer des formations aux intervenants (techniciennes, techniciens en éducation spécialisée, aides à l'enseignement, directions, enseignantes, enseignants) pour adresser des besoins des élèves;
- ◇ Animer des sessions individuelles ou de groupe par rapport au comportement ou à la santé mentale;
- ◇ Rencontrer les parents pour offrir des sessions d'intervention;
- ◇ Faire des recommandations aux directions d'école par rapport au comportement et à l'assiduité;
- ◇ Évaluer les besoins de l'élève;
- ◇ Établir et exécuter des plans d'intervention pour les élèves;
- ◇ Maintenir les dossiers à jour;
- ◇ Représenter le Conseil à la cour provinciale dans des dossiers d'assiduité;
- ◇ S'acquitter de toute tâche reliée à ses fonctions.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (Y COMPRIS L'EXPÉRIENCE)

Diplômes, brevets, attestations

- ◇ Baccalauréat en Travail social, inscrit ou inscrite auprès de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario;
- ◇ Formation d'instructeur en « Non Violent Crisis Intervention » - CPI;
- ◇ Formation avancée en «Gestion de stress suite à un incident critique»;
- ◇ Certificat en prévention de suicide - ASSIST;

Expérience

- ◇ Minimum de cinq ans d'expérience en cours d'emploi et d'expérience professionnelle connexe;
- ◇ Connaissance des lois afférentes à l'assiduité et du dossier de l'apprentissage parallèle dirigé;
- ◇ Connaissance des ressources communautaires;
- ◇ Connaissance des processus de l'analyse comportementale appliquée.

Compétences

- ◇ Posséder les compétences requises pour intervenir auprès des élèves ayant des besoins socioaffectifs et étant à risque de décrochage scolaire;
- ◇ Être capable d'étudier les facteurs d'une situation de crise ou d'un problème sérieux et d'assurer les suivis;
- ◇ Être capable de travailler sous pression et à gérer plusieurs dossiers simultanément;
- ◇ Posséder des aptitudes interpersonnelles et une bonne capacité à travailler en équipe;
- ◇ Démontrer une bonne maîtrise du français et de l'anglais oral et écrit;
- ◇ Démontrer une bonne capacité organisationnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ◇ Possibilité d'avoir à lever de l'équipement pouvant aller jusqu'à 10 livres.
- ◇ Déplacements sur le territoire du Conseil.

SUPERVISION EXERCÉE

- ◇ Sans objet.

CLASSIFICATION DU POSTE

- ◇ Selon l'échelle de rémunération de la convention collective de la FEÉSO.